

## COMITE TECHNIQUE LOCAL 4 JUIN 2013

### Ordre du jour :

- *Projet de fermetures de Trésoreries,*
- *Transfert d'un poste d'AFIPA de Quimper à Brest,*
- *Questions diverses.*

Ce Comité technique se réunissait suite à l'ajournement de la réunion du 28 mai dernier en raison du décès accidentel d'une collègue de Brest dans l'exercice de ses missions.

En ouverture de séance, nous avons rappelé notre profonde tristesse devant cette évènement tragique et rappelé les risques inhérents aux déplacements routiers auxquels la plupart d'entre nous sommes exposés quotidiennement.

Concernant l'ordre du jour axé sur l'organisation du réseau Gestion Publique, nous nous sommes étonnés de l'absence du chef de pôle et de la programmation initiale en « questions diverses » des projets de fermetures de plusieurs Trésoreries. **Par égard pour les personnels concernés et compte tenu de l'enjeu vis-à-vis des partenaires locaux, cet intitulé ne nous a pas semblé approprié.**

### **Projets de fermetures de Trésoreries :**

La Directrice nous a présenté une carte départementale des implantations des Trésoreries, classées par code couleur, le rose étant réservé à celles de moins de 5 emplois.

Pour la Direction c'est toujours le même seuil qui est mis en avant, en deçà duquel elle considère que la pérennité de la structure pourrait être remise en cause.

La Directrice a présenté ensuite ses projets visant à fermer plusieurs Trésoreries Finistériennes, à savoir: Plouescat, Plouigneau, Pont Aven, Saint Thégonec.

Elle a rappelé que ces dernières années, les opérations de restructurations avaient été très limitées, l'ancien Directeur Général ne souhaitant pas en plus de la Fusion DGFIP engager une réforme du réseau des Trésoreries.

La Directrice a souligné, qu'encore actuellement il n'y avait pas de plan national sur le sujet et que sa lettre de mission ne lui fixait aucun objectif en la matière.

Pour autant, au vu des difficultés de fonctionnement notamment liées à l'organisation des règles de vie au travail, dans certaines Trésoreries de proximité, elle avait pris la décision d'engager ces projets de fermetures sans plus attendre.

Elle a affirmé que les missions de ces Trésoreries mixtes étaient très vastes et exigeaient de plus en plus de polyvalence de la part des personnels.

Le calendrier de fermetures au 1<sup>er</sup> janvier 2014 concernerait Plouescat, Plouigneau, postes regroupés respectivement sur Saint Pol de Léon et Lanmeur. Quant à Pont Aven, ses activités seraient réparties entre Quimperlé et Concarneau.

Suite à la mutation prochaine de la Chef d'unité, la question de l'intérim du poste au second semestre 2013, n'est pas encore réglée selon la Direction.

Une contre-proposition des élus de Saint Thégonnec a été faite à la Direction. Elle vise à implanter l'actuelle Trésorerie de Morlaix Banlieue située à Saint Martin des Champs, sur la commune de Pleyber Christ. Même si ce n'est qu'une hypothèse des élus, elle a pour conséquence de différer d'un an l'éventuelle fermeture de la Trésorerie de Saint Thégonnec.

Dans l'immédiat, la Directrice a indiqué vouloir transférer la gestion du recouvrement au SIP de Morlaix, la Trésorerie de Saint Thégonnec continuerait d'assurer uniquement un point de contact en ce qui concerne l'accueil fiscal de proximité.

### **Commentaires FO DGFIP 29**

Lorsqu'en début d'année la Direction locale a décidé de supprimer 17 emplois sur les Trésoreries départementales et notamment celles de catégories C4, il était évident que ces réductions d'effectifs participaient à un processus d'affaiblissement du réseau de proximité.

Même si la Directrice dément s'inscrire dans le cadre de la démarche stratégique du Directeur Général, il n'en demeure pas moins que le resserrement du maillage territorial en est l'une des composantes. Après 10 ans d'une politique aveugle de destructions d'emplois, l'Administration ne sait plus comment faire pour organiser bon nombre de ses services et considère ne plus avoir d'autres solutions que de les regrouper, pour justifier plus facilement les prochaines suppressions d'effectifs et pseudo gains de productivité.

Nous n'occultons pas pour autant les difficultés d'organisation des règles de vie au travail (congés, temps partiel) que rencontrent les collègues des services de proximité qui au prix d'une implication totale, parviennent malgré tout à maintenir un service public de qualité dans un contexte où la demande des usagers et des partenaires est de plus en plus forte.

**Nous ne sommes pas du tout convaincu que ces opérations soulageront les équipes, car elles vont transférer les charges de travail sur les Trésoreries fusionnées, en supprimant au passage une partie des effectifs, ce qui aboutira comme toujours à les fragiliser !**

Dans sa configuration actuelle ou plus réduite, le réseau des Trésoreries ne pourra longtemps résister à une seule logique d'économie, sans prise en compte des moyens réels humains et matériels pour satisfaire aux besoins de la population et répondre aux enjeux de demain.

**C'est pourquoi nous réclamons plus que jamais un véritable outil de recensement des charges à même d'évaluer le nécessaire niveau d'emploi pour l'exercice de toutes les missions de la DGFIP.**

Manifestement la Directrice départementale souhaite aller vite pour finaliser ses projets de restructurations et faire remonter à la Direction Générale l'ensemble des documents nécessaires à la prise de l'arrêté ministériel actant les fermetures des Trésoreries.

Dans cette optique l'avis du CTL sera sollicité dans le cadre d'une réunion d'ores et déjà programmée le 28 juin prochain.

Nous avons indiqué que ce calendrier nous paraissait extrêmement court pour mener à son terme le processus de concertation qui, d'après nos informations, est loin d'être abouti auprès des élus touchés par les projets de fermetures.

En ce qui concerne la concertation interne et le nécessaire accompagnement des agents, force est de constater que bon nombre de nos questions sur le sujet ont eu des réponses évasives, notamment sur les transferts d'emplois qui affecteront les agents, l'Administration indiquant que cela se règlera dans le cadre du mouvement de mutation examiné lors des CAP locales début juillet.

**Nous avons, d'ores et déjà, prévenu de notre très forte vigilance, en ce qui concerne la préservation des agents qui assumeront la charge de travail consécutive à la préparation de ces fusions juridiques et dont les éventuelles réaffectations doivent se faire dans les conditions les moins défavorables au vu de leurs intérêts matériels.**

## **Transfert d'un poste d'AFIPA de Quimper à Brest :**

La Directrice a rappelé que les divisions des Directions étaient jusqu'à présent confiées à des AFIP Adjoints en filière fiscale et à des Inspecteurs divisionnaire Hors Classe en filière GP.

Suite à la mutation d'un AFIPA l'année dernière, deux IDIV sont désormais en charge du Budget à Quimper. La Direction a donc envisagé le transfert de ce poste D'AFIPA sur le pôle GP, considérant que la Division stratégie, actuellement chapeauté par un AFIPA pourrait s'appuyer sur les deux postes d'IDIV de la Division Budget.

La Directrice a indiqué que cette réflexion résultait des missions croissantes au sein de la Direction du pôle GP et notamment celles de la Division Secteur Public Local, qui doit répondre aux enjeux importants de la dématérialisation et de la certification des comptes des Hôpitaux.

Ce poste à pourvoir est donc ouvert aux Inspecteurs Principaux de la Filière GP dans le cadre du mouvement national de mutation.

## **Questions diverses :**

### **1. Campagne d'évaluation :**

En raison d'un problème informatique, un service de la DDFIP du Finistère n'a pu procéder à la validation de ses comptes-rendus d'évaluation dans EDEN-RH, ce qui bloque la transmission à l'ensemble des agents du département de leur notification d'évaluation.

Rappelons qu'elle est le point de départ, faisant courir le délai de 15 jours pour exercer le recours hiérarchique préalable et obligatoire avant tout recours devant la CAPL.

Dans ces conditions, les délais réglementaires de saisine des CAPL étant de 30 jours, il ne sera pas possible de les tenir avant la rentrée de septembre.

### **2. RSP MEDOC :**

Suite au déploiement de l'application RSP-MEDOC dans certains sites et reportée à une date ultérieure pour les autres, notre délégation souhaitait avoir des précisions quant à l'origine de ce retard. **Une fois de plus les collègues risquent de mettre en pratique une application en décalage avec leur formation.**

Nous avons fait remarquer que pour l'instant cette application génère un surcroît de travail pour les utilisateurs. N'ayant pas les éléments de réponse, la Directrice nous a donné rendez-vous sur le sujet le 28 juin lors du prochain CTL.

### **3. Immobilier :**

Compte tenu des nombreux projets immobiliers en cours de réalisation, l'Administration prévoit une réunion le 18 juin prochain pour en présenter les évolutions.

Entre autres dossiers citons :

- - Les CPS à Brest et Quimper
- - Les travaux de fusion des secteurs SIP
- - Les travaux et le déménagement de Concarneau
- - Les travaux à Couchouren.

### **1. Dématérialisation :**

A vouloir mettre principalement l'accent sur la dématérialisation, la Direction a occulté le fait que l'objectif à court terme pour les collectivités est de changer rapidement de protocole informatique afin de pouvoir continuer à faire des prélèvements de recettes, faute de quoi les postes se retrouveraient avec une masse considérable de chèques à traiter.

Sur le terrain les collègues sont au pied du mur car l'échéance est proche, 1<sup>er</sup> février 2014.

**La Délégation FO DGFIP 29 : Thierry ROLLAND** (Trésorerie de Carhaix) ; **Patrick VELIN** (SIP Quimper Ouest). **Erick GUERRY** (permanent)